

CreaGlas Tissu VG K



CreaGlas Tissu de verre 3457 avec pré-apprêt pigmenté et couche adhésive activable à l'eau



Domaine d'application

Pour l'aménagement décoratif et très résistant des murs et plafonds à l'intérieur avec des motifs de surface diversifiés. CreaGlas Tissu VG K convient parfaitement pour le secteur professionnel. En effet, le pré-apprêt appliqué en usine permet, le cas échéant, de supprimer une étape de travail et de réaliser la pose du Tissu et l'application du revêtement en une seule journée dans des conditions optimales. En outre, CreaGlas Tissu VG K peut également être personnalisé à l'aide de techniques créatives, telle que la technique d'estompage avec Creativ Viviato 72 ou Creativ Classico 50, par exemple. Utilisable dans les bureaux et les locaux privés, les hôtels, les restaurants, les musées, les hôpitaux, les écoles, les jardins d'enfants, etc. Convient particulièrement aux zones sollicitées, par exemple les entrées, les couloirs, les cages d'escalier, les sanitaires, les salles de séjour.

Propriétés

- avec pré-apprêt pigmenté et couche adhésive activable à l'eau au dos
- certifié selon la norme Öko-Tex Standard 100
- résistance à l'usure
- stabilité dimensionnelle
- couvre les fissures
- plusieurs fois recouvrable

Description du matériau

Dessins	CreaGlas Tissu VG K		
	Désignation*)	Longueur du rouleau	Poids
	3100 VG K Grob (grossier)	env. 25 m	env. 215 g/m ²
	3119 VG K Objekt mittel (objet moyen)	env. 50 m	env. 185 g/m ²
	3128 VG K Doppelkette (double chaîne)	env. 25 m	env. 250 g/m ²
	*) Selon la collection d'échantillons CreaGlas Tissu de verre.		
Base du matériau	Tissu de verre composé de fibres de verre purement minérales (diamètre > 5 µm) avec une couche adhésive activable à l'eau au dos et un apprêt spécial pigmenté blanc.		
Dimensions des rouleaux	Largeur : 1,00 m Longueur : env. 25,00 m ou env. 50,00 m selon le dessin.		
Emballage	Rouleaux individuels avec film protecteur dans un carton		

Traitement

Découpe	Découper les lés de Tissu de verre à la longueur requise avec un ajout de 5 à 10 cm. En fonction du dessin, respecter le cas échéant le début du motif (rapport). CreaGlas Tissu de verre fait l'objet d'un contrôle qualité permanent. Les défauts isolés liés à la production sont indiqués au niveau des bords de coupe et compensés par l'ajout de la longueur correspondant au rouleau. Ces marquages ne donnent pas lieu à réclamation. Lors de la découpe, toujours vérifier si le Tissu ne présente pas de défaut.
Collage	Remplir l'appareil spécial CreaGlas Appareil d'humidification 1335 d'environ 15 cm d'eau et plonger CreaGlas Tissu VG K dans le bain d'eau pour activer la colle. Rabattre les deux extrémités du lé de Tissu de verre découpé vers le milieu (sans plier) et laisser reposer durant 3 minutes environ. Coller ensuite les lés bord contre bord et les presser pour chasser les bulles d'air avec la Spatule à tissu 1323. Éliminer immédiatement les taches de colle sur la surface avec une éponge ou un chiffon humide. Couper les surlongueurs au niveau des plafonds, plinthes, portes, fenêtres, prises de courant etc. directement après la pression à l'aide d'un cutter tranchant ou de ciseaux. Afin d'obtenir des angles extérieurs nets, par ex. pour des niches de fenêtres et de portes ou des angles de pièces, nous recommandons d'utiliser le Profilé d'angle papier peint 3093 ou 3095, arrondi ou le Rail profilé 3094. Si aucun Profilé d'angle pour papier peint n'est utilisé, il convient de couper le Tissu de verre au niveau des angles extérieurs, en particulier si les angles ne sont pas verticaux. Le Tissu de verre peut uniquement recouvrir l'angle si celui-ci est parfaitement vertical. Recouvrir l'angle extérieur avec le Tissu en dépassant d'env. 10 cm pour assurer une liaison impeccable avec le lé suivant. Afin d'éviter les différences de structure, ne jamais coller le produit à l'envers ou avec les lés inversés. Respecter pour cela le marquage au dos ainsi que le dessin sur l'emballage. Lors de l'encollage, absolument veiller à ce que le tracé horizontal du fil (fil de trame) corresponde aux lés voisins à hauteur des yeux. Ceci permet d'éviter tout effet de fermeture éclair indésirable.

Traitement

Couche intermédiaire Pour une sollicitation normale et une couche blanche à légèrement teintée avec Superlux 3000 par. ex., souvent une seule couche suffit. Selon la teinte, le degré de brillance, la sollicitation de la surface et l'aspect de surface désiré, une couche intermédiaire peut être nécessaire. Si la surface doit être résistante aux désinfectants ou décontaminable, en cas d'éclairage rasant ou de couche satinée ou brillante, au moins deux couches sont requises.

Revêtement Par principe, après le séchage de la colle, CreaGlas Tissu de verre doit être revêtu de peinture. Toujours réaliser les travaux de peinture sur toute la surface, aussi dans les zones de coupe, selon la technique mouillé sur mouillé. Selon la sollicitation de la surface, une deuxième couche intermédiaire peut être nécessaire. Selon la sollicitation des surfaces et les propriétés nécessaires du système, la structure système s'effectue avec le système de peinture choisi.

Température de traitement Ne pas traiter si la température de l'air et de l'objet est inférieure à +10 °C. Traiter de préférence à une température de l'air et de l'objet comprise entre +18 °C et +25 °C et à une humidité relative comprise entre 30 et 60 %.

Séchage (+20 °C, 65 % d'hum. rel.)

Assurer un séchage uniforme à température ambiante. Éviter un séchage trop rapide dû à des courants d'air ou à un chauffage important et un séchage trop lent dû à une température ambiante trop basse (inférieure à +10 °C). Recouvrable généralement après une durée de séchage d'une nuit. Respecter un temps de séchage plus long en cas de températures plus basses et/ou d'humidité de l'air plus élevée.

Entreposage

Stocker les rouleaux en position verticale et au sec.

Structure système

- Traitement préliminaire du subjectile**
- Le subjectile doit être lisse, solide, sec, propre, portant et sans efflorescences, frittages, agents séparateurs, composants favorisant la corrosion ou toute autre couche intermédiaire gênant l'adhérence.
 - Vérifier si les couches existantes sont appropriées, portantes et adhérentes.
 - Retirer toutes les couches endommagées ou inadéquates et les mettre au rebut conformément aux réglementations.
 - Laver soigneusement les peintures réversibles sensibles à l'eau (peinture à la colle, par ex.).
 - Lessiver les couches de peinture à l'huile et de peinture laquée intactes, les poncer soigneusement et nettoyer.
 - Enlever intégralement les revêtements muraux avec les restes de colle et de maculature.
 - Fluater les zones retouchées de manière appropriée.
 - Mastiquer les subjectiles rugueux, les zones endommagées et autres avec Briplast Silafill 1886, par ex.
 - Selon les besoins, apprêter le subjectile ou appliquer une couche intermédiaire.
 - Consulter également les fiches techniques BFS n° 7, 10 et 16.
 - Respecter les instructions de VOB Partie C, DIN 18363 et 18366, respectivement le paragraphe 3.

Collage et revêtement de CreaGlas Tissu VG K

Subjectiles	Apprêt	Masticage et apprêt ³⁾	Collage	Revêtement ⁴⁾
Placoplâtre, panneaux muraux de construction en plâtre, panneaux de plâtre fibré – masticqués	En option ²⁾ Lacryl Fond pénétrant 595	Si nécessaire, 1 à 2 couches avec Briplast Silafill 1886 et apprêt avec Lacryl Fond pénétrant 595 ou Vitafill 9001 et apprêt avec Vitabase 9002	Par humidification de la couche adhésive activable à l'eau au dos	Voir tableau suivant « Système de couches de CreaGlas Tissu VG K »
Mortier de plâtre et mortier de plâtre et de chaux ¹⁾				
Subjectiles à pouvoir absorbant normal, par ex. enduit intérieur (mortier de chaux et de ciment ¹⁾), béton, maçonnerie en pierre plane, couches de peinture-émulsion mates				
Subjectiles lisses, non absorbants et brillants, par ex. couches de peinture-émulsion intactes et brillantes, peintures à l'huile et laquées	Apprêt adhésif 3720			
Métaux non ferreux ou plastique	Varioprimer 2K-EP 865 ou Varioprimer S 2K-EP 864			

¹⁾ Résistance minimale à la pression $\geq 2,0 \text{ N/mm}^2$ (classe de résistance à la pression CS II, CS III, CS IV et B1-B7).

²⁾ Nécessaire si aucun autre masticage des surfaces n'est exécuté.

³⁾ La nécessité et l'étendue d'un masticage dépend des exigences requises pour la finition de surface, des conditions de l'objet et de la structure du tissu sélectionnée.

⁴⁾ Pour obtenir un aspect de surface homogène, surtout sur les surfaces soumises à un éclairage critique, appliquer les peintures selon la technique mouillé sur mouillé et égaliser de manière régulière.

Système de couches de CreaGlas Tissu VG K

Structure système*)	Colle	Couche intermédiaire	Couche finale
1 a	Par humidification de la couche adhésive activable à l'eau au dos	Superlux 3000 ¹⁾	Superlux 3000
1 b		Vitalux 9000 ou Vitasense 9005	Vitalux 9000 ou Vitasense 9005
2 a		Sedashine 991	Sedashine 991
2 b		Sedagloss 993 ou Vitashine 9006	Sedagloss 993 ou Vitashine 9006
3		Sensocryl 266, 267 ou 268	Sensocryl 266, 267 ou 268
4		CreaGlas Finition 2K-PU 3471	1-2x CreaGlas Finition 2K-PU 3471 ²⁾

*) Les propriétés des structures système sont détaillées dans le tableau ci-dessous. En cas de projection d'eau directe et d'exposition prolongée à l'humidité, l'utilisation de systèmes de tissu de verre n'est généralement pas recommandée.

¹⁾ La nécessité d'une couche intermédiaire dépend de la teinte, de la sollicitation de la surface et des conditions de l'objet.

²⁾ Dans la configuration du système surfaces décontaminables conformément à la norme DIN 25415, selon le certificat d'essai.

Propriétés de CreaGlas Tissu de verre selon la structure système

Propriétés	Structure système			
	1	2	3	4
pouvoir de diffusion	•	•	•	
résistance à l'alcool				•
résistance à l'humidité			• ¹⁾	• ¹⁾
résistance mécanique				•
sans conservateurs, solvants et plastifiants	•	•	•	
durable	• ²⁾	• ²⁾		
Résistance à l'abrasion humide: R-classe 2 selon la norme EN 13300	•			
Résistance à l'abrasion humide: R-classe 1 selon la norme EN 13300	• ³⁾	•	•	•
difficilement inflammable B1	• ⁴⁾	• ⁴⁾		• ⁴⁾
résistance aux désinfectants		•	•	•
décontaminable				•

¹⁾ En cas de projection directe d'eau et d'exposition prolongée à l'humidité, l'utilisation de systèmes de tissu de verre n'est généralement pas recommandée.

²⁾ S'applique aux « produits Vita » mentionnés dans les structures du système 1b ou 2b, à base de liants à teneur réduite en CO₂ grâce à l'utilisation de matières premières renouvelables et au remplissage de conteneurs recyclés.

³⁾ S'applique uniquement à la structure de système 1b avec Vitasense 9005.

⁴⁾ S'applique à la structure du système 1a, 2a et 4 avec Superlux 3000, Sedashine 991 ou CreaGlas Finition 2K-PU 3471.

Notices explicatives

Réclamation concernant le Tissu de verre

En cas de réclamation éventuelle, il est nécessaire de nous envoyer le numéro de lot figurant sur l'emballage en carton ainsi que le numéro de contrôle du rouleau individuel et l'échantillon correspondant. Les réclamations après le collage réussi de plus de 10 lés ne sont pas acceptées.

Éviter la formation de bulles

En cas de collage sur des subjectiles poreux, par ex. des surfaces en béton avec des conditions de séchage défavorables, le revêtement mural peut se décoller. Les zones défectueuses du collage se présentent sous forme de bulles, en particulier sur les surfaces de plafond et dans des conditions d'éclairage particulières telles qu'un éclairage rasant. Pour éviter ce phénomène, appliquer un enduit, par ex. Briplast Silafill 1886, sur toute la surface pour boucher les pores. Respecter les conseils des fiches techniques des enduits.

Montage des panneaux de construction

Les panneaux en placoplâtre, en aggloméré, lattés et en fibrociment doivent être montés exempts de vibrations et les arêtes et bords doivent être mastiqués plans et dans les règles de l'art.

Fissures dues à la construction

Les fissures dues à la construction ne peuvent pas être comblées durablement par le collage de CreaGlas Tissu de verre.

Structure système testée

Respecter le certificat d'essai correspondant pour une structure système certifiée. La version actuelle peut être consultée sur Internet.

Autres indications

Respecter les données consignées dans les fiches techniques des produits utilisés.

Remarque

Cette fiche technique résulte d'un travail de développement intensif et d'une longue expérience pratique. La traduction correspond à la version allemande actuelle dans le respect des lois, normes, prescriptions et directives allemandes. Le contenu ne fonde aucun rapport juridique contractuel. Les acheteurs/utilisateurs ne sont pas dispensés de vérifier sous leur propre responsabilité l'adéquation de nos produits à l'utilisation prévue. Nos Conditions Générales de Vente sont applicables par ailleurs.

Lors de la parution d'une nouvelle version de cette fiche technique, les données indiquées jusqu'ici perdent leur validité. La version actuelle peut être consultée sur Internet.

Brillux
Weseler Straße 401
48163 Münster
ALLEMAGNE
Tél : + 49 251 7188-0
Fax : + 49 251 7188-105
info@brillux.de
www.brillux.de